

# **PRESENTATION DU MASTERE DROIT INTERNATIONAL ET DES RELATIONS MAGHREB-EUROPE**

## **Identification du parcours proposé**

### **Rattachement du parcours**

<b>Domaine de formation</b>	Droit public et droit privé
<b>Mention(s)</b>	Droit international public / droit international privé
<b>Parcours (ou spécialité)</b>	Mastère de recherche « Droit international et droitrelations Maghreb – Europe »
<b>Date de démarrage de la formation</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2012

### **Objectifs de la formation et pré-requis**

Le mastère « Droit international et droit relations Maghreb – Europe » est avant tout destiné aux étudiants qui envisagent de se consacrer à la recherche (thèse en droit international public ou privé) et/ou à l'enseignement (assistant, maître-assistant, maître de conférences, professeur). Il est également ouvert aux étudiants qui souhaitent approfondir leurs connaissances en droit international public et privé.

### **Conditions d'accès à la formation et pré-requis**

#### **Licence admise pour l'accès au mastère**

Etre titulaire d'une Licence Fondamentale ou ancienne maîtrise en droit (à concurrence de 90%) et d'une Licence appliquée en droit public ou privé (à concurrence de 10%) ou d'un diplôme reconnu équivalent par les structures compétentes de la Faculté.

### **Perspectives personnelles du parcours**

Recherche scientifique – carrières d'enseignement universitaire, du secteur public (administration, magistrature) et du secteur privé (avocat, conseil

juridique).

Ce Mastère a l'avantage d'offrir une formation en Droit international à la fois public et privé, en Droit du commerce international et en Droit des relations Maghreb-Europe, ce qui est de nature à ouvrir de larges perspectives d'employabilité aux candidats dans le contexte actuel de mondialisation et dans le cadre de l'ouverture de la Tunisie, en particulier sur l'Europe.

**Perspective académique du parcours :** Thèse de Doctorat en droit public et thèse de Doctorat en droit privé.

### **Descriptif sommaire des programmes de formation :**

Les études sont composées de trois semestres:

**-Un premier semestre consacré à des études approfondies en Droit international public** (Droit international : questions théoriques, Droit du contentieux international, Droit international économique, Droit international de la mer, Droit des conflits armés, Protection internationale des droits de l'homme).

**-Un second semestre consacré à des études approfondies en Droit international privé** (Droit international privé : questions de conflits de lois, Droit international privé : questions de conflits de juridictions et immunités, Droit du commerce international, Arbitrage commercial international, Droit de la nationalité et Droit de la condition des étrangers)

**- Un troisième semestre consacré Droit de l'Union européenne et droit des relations Maghreb-Europe** (Droit de l'association Tunisie / Union européenne, Institutions et ordre juridique de l'Union européenne, Relations extérieures de l'Union européenne, Droit européen des affaires, Droit de l'Union du Maghreb Arabe, Droit international privé européen).

- Ces trois semestres sont suivis d'un mémoire de fin d'études